

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer**
Service de l'eau et des risques

Unité police de l'eau et des
milieux aquatiques

Dossier suivi par :
Brice LEON

☎ : 04.68.38.10.51
✉ : brice.leon
@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le **14 AOUT 2019**

Le Préfet des Pyrénées-Orientales

à

Destinataires in fine

Objet : Notification de l'arrêté préfectoral portant mise en place de mesures de restrictions provisoires de certains usages de l'eau liées à l'état de la ressource superficielle et des nappes souterraines jusqu'au 20 septembre 2019.

PJ : arrêté préfectoral + carte

Depuis le début de l'été, on observe des niveaux bas des nappes phréatiques et une baisse des débits des cours d'eau. L'épisode pluvieux des 26 et 27 juillet ne suffit pas à inverser cette tendance.

Face à ce constat, j'ai décidé de prendre un arrêté préfectoral de mesures de restrictions provisoires de certains usages conformément aux termes du code de l'environnement.

À cet effet, vous trouverez en pièce jointe l'arrêté préfectoral portant mise en place de mesures de restrictions provisoires de certains usages de l'eau liées à l'état de la ressource superficielle et des nappes souterraines jusqu'au 20 septembre, à savoir :

- **niveau de vigilance**, appelant à des comportements responsables et économes quant à l'utilisation de l'eau, **sur l'ensemble du département**,
- **niveau d'alerte sur :**
 - **l'amont du bassin de l'Agly,**
 - **le bassin du Tech,**
 - **les nappes du secteur Têt,**
 - **les nappes du secteur Tech,**
- **niveau d'alerte renforcée sur :**
 - **les nappes de la Bordure côtière nord,**
 - **les nappes du secteur Aspres-Réart.**

Je vous remercie de bien vouloir procéder à l'affichage de cet arrêté ainsi qu'à l'information au travers des panneaux à message variable, si votre commune en est équipée, dans le respect de son article 12.

Je tiens à vous rappeler que ces modalités d'affichage sont essentielles à la bonne information de vos administrés et que leur absence relève des mêmes sanctions que les mesures de restrictions des usages.

Toutes les actions de communication complémentaires que vous prendrez pour inviter les populations et les professionnels à un usage maîtrisé de la ressource, seront bien évidemment les bienvenues.

Si l'évolution de la situation, qui fait l'objet d'un suivi régulier par mes services et le syndicat des nappes de la Plaine du Roussillon, le justifiait, des mesures complémentaires pourraient être mises en place.

*Merci de votre
aide.*

Le Préfet
Philippe CHOPIN

Liste des destinataires

Vallée de l'Agly et de ses affluents :

Monsieur le Maire de la commune de Caudiès-de-Fenouillèdes
Monsieur le Maire de la commune de Fenouillet
Monsieur le Maire de la commune de Prugnanes
Monsieur le Maire de la commune d'Ansignan
Monsieur le Maire de la commune de Campoussy
Monsieur le Maire de la commune de Caramany
Monsieur le Maire de la commune de Felluns
Monsieur le Maire de la commune de Fosse
Monsieur le Maire de la commune de Lesquerde
Monsieur le Maire de la commune de Maury
Monsieur le Maire de la commune de Pézilla-de-Conflent
Monsieur le Maire de la commune de Prats-de-Sournia
Monsieur le Maire de la commune de Rabouillet
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Arnac
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Martin-de-Fenouillet
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Paul-de-Fenouillet
Monsieur le Maire de la commune de Sournia
Madame le Maire de la commune de Trévillach
Monsieur le Maire de la commune de Trilla
Monsieur le Maire de la commune de Tautavel
Monsieur le Maire de la commune de Vingrau
Monsieur le Maire de la commune de Vira
Monsieur le Maire de la commune de Le Vivier

Vallée du Tech et de ses affluents :

Madame le Maire de la commune de Le Boulou
Monsieur le Maire de la commune de Céret
Monsieur le Maire de la commune de Les Cluses
Monsieur le Maire de la commune de Laroque-des-Albères
Monsieur le Maire de la commune de Maureillas-las-Illas
Madame le Maire de la commune de Montesquieu-des-Albères
Monsieur le Maire de la commune de Palau-del-Vidre
Monsieur le Maire de la commune de Le Perthus
Monsieur le Maire de la commune de Saint-André
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Génis-des-Fontaines
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Jean-Pla-de-Corts
Monsieur le Maire de la commune de Sorède
Monsieur le Maire de la commune de Villelongue-del-Monts
Monsieur le Maire de la commune de L' Albère
Monsieur le Maire de la commune de Amélie-les-Bains-Palalda
Monsieur le Maire de la commune de Arles-sur-Tech
Monsieur le Maire de la commune de Corsavy
Monsieur le Maire de la commune de Coustouges
Monsieur le Maire de la commune de Lamanère
Monsieur le Maire de la commune de Montferrer
Monsieur le Maire de la commune de Montbolo
Monsieur le Maire de la commune de Prats-de-Mollo-la-Preste
Monsieur le Maire de la commune de Reynès

Monsieur le Maire de la commune de Saint-Laurent-de-Cerdans
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Marsal
Monsieur le Maire de la commune de Serralongue
Monsieur le Maire de la commune de Taillet
Monsieur le Maire de la commune de Taulis
Monsieur le Maire de la commune de Le Tech
Monsieur le Maire de la commune de Vivès
Monsieur le Maire de la commune de Argelès-sur-mer
Monsieur le Maire de la commune de Banyuls-dels-Aspres
Monsieur le Maire de la commune de Banyuls-sur-Mer
Monsieur le Maire de la commune de Brouilla
Monsieur le Maire de la commune de Cerbère
Monsieur le Maire de la commune de Collioure
Monsieur le Maire de la commune de Elne
Monsieur le Maire de la commune de Latour-bas-Elne
Monsieur le Maire de la commune de Ortaffa
Monsieur le Maire de la commune de Palau-del-Vidre
Monsieur le Maire de la commune de Port-Vendres
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Cyprien
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Jean-Lasseille
Monsieur le Maire de la commune de Tresserre

Nappes du secteur Bordure côtière nord :

Monsieur le Maire de la commune de Le Barcarès
Madame le Maire de la commune de Saint-Hippolyte
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque
Monsieur le Maire de la commune de Sainte-Marie
Monsieur le Maire de la commune de Torreilles

Nappes du secteur Aspres-Réart :

Monsieur le Maire de la commune de Bages
Monsieur le Maire de la commune de Banyuls-dels-Aspres
Monsieur le Maire de la commune de Brouilla
Monsieur le Maire de la commune de Cabestany
Monsieur le Maire de la commune de Caixas
Monsieur le Maire de la commune de Calmeilles
Monsieur le Maire de la commune de Canohès
Monsieur le Maire de la commune de Castelnou
Monsieur le Maire de la commune de Fourques
Monsieur le Maire de la commune de Llauro
Monsieur le Maire de la commune de Llupia
Monsieur le Maire de la commune de Montauriol
Monsieur le Maire de la commune de Montescot
Monsieur le Maire de la commune d'Oms
Monsieur le Maire de la commune d'Ortaffa
Monsieur le Maire de la commune de Passa
Monsieur le Maire de la commune de Pollestres
Monsieur le Maire de la commune de Ponteilla
Monsieur le Maire de la commune de Sainte-Colombe-de-la-Commanderie
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Jean-Lasseille
Monsieur le Maire de la commune de Saleilles
Madame le Maire de la commune de Terrats
Monsieur le Maire de la commune de Théza
Madame le Maire de la commune de Tordères
Monsieur le Maire de la commune de Tresserre
Monsieur le Maire de la commune de Trouillas
Monsieur le Maire de la commune de Villemolaque

Madame le Maire de la commune de Villeneuve-de-la-Raho
Monsieur le Maire de la commune de Vivès

Nappes du secteur Tech :

Madame le Maire de la commune de Le Boulou
Monsieur le Maire de la commune de Céret
Monsieur le Maire de la commune de Les Cluses
Monsieur le Maire de la commune de Laroque-des-Albères
Monsieur le Maire de la commune de Maureillas-las-Illas
Madame le Maire de la commune de Montesquieu-des-Albères
Monsieur le Maire de la commune de Palau-del-Vidre
Monsieur le Maire de la commune de Le Perthus
Monsieur le Maire de la commune de Saint-André
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Génis-des-Fontaines
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Jean-Pla-de-Corts
Monsieur le Maire de la commune de Sorède
Monsieur le Maire de la commune de Villelongue-del-Monts

Nappes du secteur Têt :

Madame le Maire de la commune de Corneilla-la-Rivière
Madame le Maire de la commune de Le Soler
Madame le Maire de la commune de Millas
Monsieur le Maire de la commune de Baho
Monsieur le Maire de la commune de Bompas
Monsieur le Maire de la commune de Boulternère
Monsieur le Maire de la commune de Camélas
Monsieur le Maire de la commune de Corbère
Monsieur le Maire de la commune de Corbère-les-Cabanes
Monsieur le Maire de la commune de Ille-sur-Têt
Monsieur le Maire de la commune de Néfiach
Monsieur le Maire de la commune de Perpignan
Monsieur le Maire de la commune de Pézilla-la-Rivière
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Estève
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Féliu-d'Amont
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Féliu-d'Avall
Monsieur le Maire de la commune de Saint-Michel-de-Llotes
Monsieur le Maire de la commune de Thuir
Monsieur le Maire de la commune de Toulouges
Monsieur le Maire de la commune de Villelongue-de-la-Salanque
Monsieur le Maire de la commune de Villeneuve-la-Rivière

Copie :

Monsieur le Président de la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole
Monsieur le Président de la communauté de communes des Aspres
Monsieur le Président de la communauté de communes Sud Roussillon
Monsieur le Président de la communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Monsieur le Président de la communauté de communes Agly Fenouillèdes
Monsieur le Président de la communauté de communes Roussillon Conflent
Monsieur le Président de la communauté de communes Conflent Canigou
Monsieur le Président de la communauté de communes Pyrénées Catalanes
Monsieur le Président de la communauté de communes Pyrénées Cerdagne
Monsieur le Président de la communauté de communes Albères, Côte Vermeille, Illibéris
Monsieur le Président de la communauté de communes du Vallespir
Monsieur le Président de la communauté de communes du Haut-Vallespir
Madame la Présidente du Syndicat mixte des nappes de la Plaine du Roussillon
Monsieur le Président du Syndicat mixte Têt Bassin versant
Monsieur le Président du Syndicat mixte de l'Agly

Monsieur le Président du Syndicat mixte du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet-Saint-Nazaire
Monsieur le Président du Syndicat mixte de gestion et d'aménagement Tech Albères
Madame la Présidente du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales
Monsieur le Président de la CLE des nappes plio-quaternaires de la plaine du Roussillon
Monsieur le Président de l'Association des Maires du département des Pyrénées-Orientales
Monsieur le Directeur de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Monsieur le Directeur de l'Agence régionale de Santé – Délégation territoriale des Pyrénées-Orientales
Monsieur le Directeur régional de l'Agence française pour la biodiversité – Service départemental 66
Monsieur le Directeur de la DREAL Occitanie
Mesdames et Messieurs les Membres du comité sécheresse
Monsieur le Président de l'Association des canaux à l'aval de Vinça
Monsieur le Président de l'Association des irrigants de l'Agly
Monsieur le Président de l'Association des canaux de la Vallée du Tech